

*de gueules, accompagné de trois palmes de sinople posées en pal, 2 et 1. V. n° 112.*

LOUIS XIII. — 1610-1643.

61. Paris, septembre 1612. Lettres royales qui ratifient les lettres de noblesse accordées par le duc de Savoie à Antoine Dantin ; lettres royales données elles-mêmes à Jacques Dantin, conseiller et avocat du roi aux bailliage et siège présidial de Bourg en Bresse, à Balthazard et à Jean-Baptiste Dantin, tous trois fils d'Antoine Dantin. V. n° 41.

62. Paris, mars 1613. Lettres de noblesse accordées pour services militaires à Jacques de Grilliet, dit d'Ennemont, seigneur de la Sardière en Bresse, fils naturel et légitimé (1), de Jacques de Grilliet, prieur d'Ennemont (Innimont), et de Jeanne Gaudillon, non mariée. Armes : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent et accompagné de trois grelots d'or.*

63. Paris, 10 mars 1615. Lettres patentes ordonnant d'enregistrer purement et simplement les lettres de relief accordées, en 1597, à Pierre, à François et à Marc de Quinson, issus d'une famille noble, mais fils et petits-fils de gens ayant dérogé. V. n°s 50 et 119.

64. Paris, 3 mai 1617. Lettres de réhabilitation de noblesse accordées à François de Croyson, capitaine de Seyssel en Bugey, issu d'une famille noble du duché de Genevois, mais dont le père avait dérogé en faisant le

(1) La légitimation avait eu lieu du consentement du comte de Grilliet de Saint-Trivier, chef de la famille.